

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa session ordinaire du 7 juillet 2014,

**A adopté le règlement suivant :**

### Règlement no 2014-276-01

**Intitulé : REGLEMENT NO 2014-276-01 visant à modifier le règlement sur les dérogations mineures numéro 2008-276 dans le but d'augmenter le coût d'analyse pour une demande de dérogation mineure.**

**Que ce règlement entre en vigueur.**

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

**DONNÉ à Saint-Claude, 14 juillet 2014.**

Signé : \_\_\_\_\_  
Directrice générale, sec-très. g.m.a

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, Caisse populaire des Horizons.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 juillet 2014..

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et sec-très.